



Europäisches Patentamt

⑯

European Patent Office

Office européen des brevets

⑯ Numéro de publication:

0 102 886  
A3

⑯

## DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

㉑ Numéro de dépôt: 83401609.9

㉑ Int. Cl.<sup>3</sup>: B 63 B 1/14, B 63 B 15/00

㉒ Date de dépôt: 03.08.83

㉓ Priorité: 03.08.82 FR 8213560

㉑ Demandeur: Forestier, Jean-Michel, Chemin du Moulin-Rouge Villenoy, F-77100 Meaux (FR)

㉔ Date de publication de la demande: 14.03.84  
Bulletin 84/11

㉒ Inventeur: Forestier, Jean-Michel, Chemin du Moulin-Rouge Villenoy, F-77100 Meaux (FR)

㉔ Etats contractants désignés: CH GB IT LI

㉔ Date de publication différée du rapport de recherche: 23.05.84 Bulletin 84/21

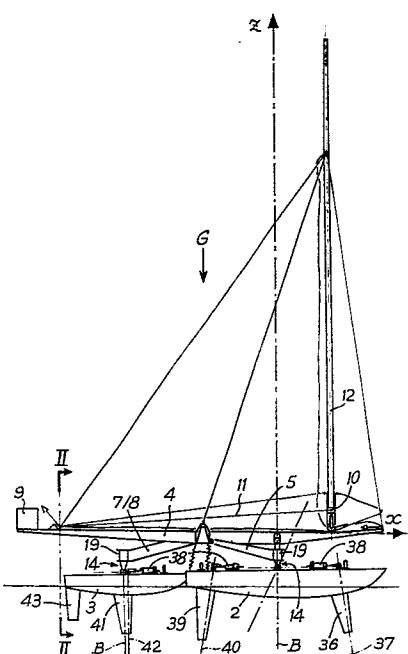
㉔ Mandataire: Hoisnard, Jean-Claude et al, Cabinet Beau de Lomenie 55, rue d'Amsterdam, F-75008 Paris (FR)

### ㉔ Trimaran.

㉕ L'invention est relative à un trimaran comprenant trois flotteurs (2, 3) formant un système de flottaison statique de trois zones de flottaison disposées aux sommets d'un triangle, et, un pont (4) auquel ces trois flotteurs sont reliés; chacun des flotteurs étant monté pivotant par rapport au pont autour d'un axe vertical (B) et étant muni d'un aileron de stabilisation (39, 43) vertical situé en arrière de l'axe vertical (B).

Un flotteur au moins est muni d'un aileron (36, 41) de manœuvre vertical monté pivotant par rapport au flotteur autour d'un axe de pivotement (37, 42) vertical disposé en avant de l'axe (B) de pivotement du flotteur par rapport au pont (4), et, muni d'un dispositif (38) de réglage de son pivotement.

Une application est la réalisation d'un voilier de course stable, comportant une bonne manœuvrabilité.





DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Categorie	Citation du document avec indication en cas de besoin des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 3)
X	<p><u>US - A - 4 326 475 (BERTE)</u></p> <p>* Colonne 4, lignes 22-34; colonne 5, lignes 5-31; figures 1-10 *</p> <p>---</p>	1,2,3	<p>B 63 B 1/14</p> <p>B 63 B 15/00</p>
A	<p><u>GB - A - 1 304 511 (WILLIAMS)</u></p> <p>* En entier *</p> <p>---</p>	1,2,3	
A	<u>FR - A - 2 451 312 (VERNIER)</u>		
A	<u>FR - A - 2 123 587 (MALATERRE)</u>		
	-----		
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 3)
			B 63 B
<p>Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications</p>			
Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur	
La Haye	09-11-1983	DE SCHEPPER	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul	T : théorie ou principe à la base de l'invention		
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie	E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date		
A : arrière-plan technologique	D : cité dans la demande		
O : divulgation non-écrite	L : cité pour d'autres raisons		
P : document intercalaire	& : membre de la même famille, document correspondant		



## REVENDICATIONS DONNANT LIEU AU PAIEMENT DE TAXES

La présente demande de brevet européen comportait lors de son dépôt plus de dix revendications.

- Toutes les taxes de revendication ayant été acquittées dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.
- Une partie seulement des taxes de revendication ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications ainsi que pour celles pour lesquelles les taxes de revendication ont été acquittées.  
à savoir les revendications:
- Aucune taxe de revendication n'ayant été acquittée dans les délais prescrits, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les dix premières revendications.



## ABSENCE D'UNITE D'INVENTION

La division de la recherche estime que la présente demande de brevet européen ne satisfait pas à l'exigence relative à l'unité d'invention et concerne plusieurs inventions ou pluralités d'inventions,

à savoir:

1. Revendications 1,2,3: Mesures relatives aux flotteurs d'un trimaran
2. Revendications 4,5: Montage d'un gréement de voilier.



Toutes les nouvelles taxes de recherche ayant été acquittées dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour toutes les revendications.



Une partie seulement des nouvelles taxes de recherche ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent aux inventions pour lesquelles les taxes de recherche ont été acquittées

à savoir les revendications:



Aucune nouvelle taxe de recherche n'ayant été acquittée dans les délais impartis, le présent rapport de recherche européenne a été établi pour les parties de la demande de brevet européen qui se rapportent à l'invention mentionnée en premier lieu dans les revendications,

à savoir les revendications: 1, 2, 3